

COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2024

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – BLONDELET – CHARLES – GILOT –RAVOLET et SAUVAGNAT

Mmes ALBERT – PLANCHARD et POINTE-GEOFFROID

Monsieur MECHIN a donné procuration à Monsieur SAUVAGNAT

Monsieur RODRIGUES a donné procuration à Monsieur BARBILLAT

EXCUSEES : Mmes BOULLOY et SEVEN

ABSENTE : Mme SAQUET

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2023 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2023 à la section d'investissement pour un montant de 205 814,96 €.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2023 – Service Assainissement : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2023 à la section d'investissement pour un montant de 9 723,34 €.

Fongibilité des crédits – Année 2024 : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis le 1^{er} janvier 2023 nous avons changé de nomenclature comptable sur le budget communal. Cette nouvelle nomenclature permet au Conseil Municipal de déléguer la possibilité au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à hauteur maximum de 7,5 % des dépenses réelles pour chaque section., à l'exception des charges de personnel.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces virements de crédits à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles, hors charges de personnel, si nécessaire.

Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa prochaine séance.

Vote des taux d'imposition 2024 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales (TF : 41,84 – TF NB : 53,50 – TH résidences secondaires : 14,27).

Vote des subventions 2024 : Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les subventions pour les différentes associations communales et associations extérieures.

Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire sa participation au FSL pour l'année 2024 pour un montant de 600 €.

Vote du Budget Primitif 2024 : Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif pour l'année 2024 qui s'élève en recettes et en dépenses à 886 672,48 € pour la section de fonctionnement et à 520 573,96 € pour la section d'investissement.

Vote du Budget Primitif 2024 – Service Assainissement : Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif du service Assainissement pour l'année 2023 qui s'élève à 87 365,40 € pour la section de fonctionnement et à 25 910,34 € pour la section d'investissement.

Informations diverses

Restauration Scolaire – Monsieur le Maire rappelle aux membres qu'une réunion s'est déroulée avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes concernées par ce service, le 28 Mars 2024 pour faire le point sur les services de restauration.

Il en résulte que, globalement, il n'y a aucune amélioration sur la qualité et la quantité des repas. L'ensemble des communes envisage la possibilité de recourir à un nouveau prestataire à compter de la rentrée de Septembre.

Diagnostic assainissement – Le premier bilan du diagnostic de notre réseau d'assainissement a été effectué le 9 Avril dernier. Il en ressort que, dans de nombreux secteurs, le réseau est très fortement dégradé. Nous serons dans l'obligation d'évaluer les possibilités de rénovation de notre réseau dans les prochains mois.

Fin de séance : 20 h 40